

DOCUMENT SOLUTIONS

LE REMPLACEMENT DE L'UNITÉ DE TAMBOUR SUR LES APPAREILS MULTIFONCTIONS CANON

La durabilité tient une place importante dans la philosophie d'entreprise de Canon. Nous agissons de manière responsable et voulons limiter au maximum notre empreinte carbone. Cette volonté fait la part belle au recyclage et à l'élimination en bonne et due forme des produits, composants et déchets de production.

La conception des tout derniers appareils multifonctions permet au client de remplacer facilement et rapidement l'unité de tambour, de la même manière que le toner. L'appareil détecte automatiquement quand l'unité de tambour doit être remplacée, et le consommable est directement livré. La présente fiche résume les points les plus importants pour vous.

Unité de tambour



DE QUOI S'AGIT-IL ? Les dernières imprimantes imageRUNNER et imageRUNNER ADVANCE sont conçues pour être simples d'utilisation. Le toner, le bac de récupération et l'unité de tambour sont aisément accessibles depuis l'avant de l'appareil. Les composants principaux, signalés en couleur, peuvent être enlevés sans outils. Les indications illustrées sur l'écran tactile de l'appareil multifonction expliquent pas à pas la manière de retirer simplement les composants. L'emballage du nouveau tambour peut être utilisé pour l'élimination des consommables à remplacer.

COMMENT CA MARCHE ?

- 1) *Instruction* : lors de la livraison de votre appareil, vous recevez une brève présentation de la procédure de remplacement de l'unité de tambour.
- 2) *Commande* : comme pour le toner, il existe deux possibilités pour commander l'unité de tambour :
 - Avec e-Maintenance, l'appareil signale lui-même et au bon moment le besoin d'une nouvelle unité de tambour à Canon. L'unité est livrée directement à l'adresse du site de votre appareil.
 - Sans e-Maintenance, un message apparaît sur l'écran de l'appareil. Vous prenez contact avec notre Service Desk et communiquez votre besoin de tambour. Le numéro de téléphone figure sur l'étiquette de votre appareil.
- 3) *Remplacement* : dès que le remplacement du tambour est validé par l'appareil (« remplacer l'unité de tambour (couleur) »), l'écran vous indique comment procéder rapidement et simplement au changement. Pour ce faire, suivez les indications claires sur l'écran de votre appareil multifonction.

COMMENT LES ÉLIMINER ? Contrairement aux bouteilles de toner vides, les tambours usagés ne doivent pas être jetés à la poubelle car outre du plastique, ils contiennent de petits composants électroniques. Deux options de reprise s'offrent à nos clients :

- Les unités de tambour peuvent aussi être collectés avec les déchets électriques de l'entreprise et revalorisés via le système de reprise de Swico Recycling. Contact : <https://www.swico.ch/fr/recyclage/recyclage-et-elimination-des-dechets/remplir-lordre-de-ramassage/>
- Sinon, il est possible de renvoyer gratuitement les vieux tambours dans le sachet en plastique et le carton des nouveaux. Utilisez pour ce faire nos étiquettes d'adresse préaffranchies, que vous pouvez obtenir sur notre site Internet : <http://fr.canon.ch/sustainability/imaging/> > partie Recyclage

Vos avantages

De la première à la dernière page, vous bénéficiez d'une qualité d'impression optimale.

Dès que la fin de vie du tambour est atteinte, vous pouvez vous-même remettre votre appareil en service en quelques minutes. Plus besoin d'attendre le technicien et votre imprimante multifonction reste productive.

Le renvoi de l'ancienne unité de tambour s'effectue simplement au propre centre de collecte des déchets électroniques ou au moyen de l'étiquette préaffranchie.

Si vous utilisez e-Maintenance, vous pouvez même vous épargner la commande de tambour par téléphone : le nouveau tambour vous parvient automatiquement. Vous pouvez ainsi vous concentrer sur votre activité principale et laisser à Canon le soin de renouveler les commandes pour votre environnement d'impression.

Questions

Votre interlocuteur Canon ou l'équipe Sustainability (sustainability@canon.ch) se tiennent volontiers à votre disposition pour toute question concernant le recyclage et l'élimination de vos consommables.

<https://fr.canon.ch/sustainability/>